

Session plénière
Rendez-vous fransaskois 2002
Salle William Pascoe, Hôtel Bessborough
Saskatoon, SK
Le samedi 9 novembre 2002

1. Ouverture de la session

L'animatrice de la session plénière, Frédérique Baudemont, souhaite la bienvenue aux participant(e)s et explique le déroulement de la session plénière.

2. Ateliers – Rapports

2.1 Statuts et règlements de l'ACF

Reporteur : Yves Larouche

Article 9 : Cumul des fonctions

« Un membre élu ne peut :

- a) recevoir un salaire, rémunération, honoraire qui provient directement ou indirectement des fonds de l'ACF;
- b) occuper un poste au bureau de direction ou au comité exécutif d'une association ou organisme dont le financement provient partiellement ou entièrement de l'ACF.»

Interventions de la salle :

- Un changement de terme pourrait être un retour en arrière sur l'intention première de cette proposition avancée l'an passé.
- La constitution de l'ACF donne déjà le pouvoir à l'Assemblée des député(e)s communautaires de régler cet article par le biais d'une politique.
- Pour s'assurer de l'honnêteté de l'Assemblée, on devrait ajouter des termes restrictifs à l'article 9.
- Les articles sont suffisants dans leur forme actuelle.
- Explication du rationnel de l'article lors de la rédaction des statuts : empêcher les conflits d'intérêts au sein de l'organisme.
- L'ACF reçoit des fonds de sources autres que l'Entente Canada-communautés donc le changement de terme n'est pas indiqué.
- Une majorité des intervenants se prononce contre la proposition pour les raisons susmentionnées.
- Le pourquoi de la modification : difficulté de trouver des ressources humaines donc il vaudrait mieux définir le terme *indirectement*, établir des paramètres quant à ceux et celles qui accepteraient des contrats ponctuels.

Discussions / recommandations:

- Recommande l'élaboration d'une politique définissant la portée des termes de l'article 9.
- Recommande le recours à la commission indépendante pour gérer les situations difficiles.

La proposition passe au vote avec comme texte, la proposition initiale d'amendement qui se retrouve dans le trousse des congressistes (un bulletin de vote avec deux amendements). Cette proposition d'amendement fait suite à la demande avancée au Rendez-vous fransaskois 2001 :

Que dans l'article 9 des statuts de l'Assemblée communautaire fransaskoise, le mot «indirectement» soit supprimé.

Pour : 3
Contre : 75
Abstention: 2
(Total 80)

Rejetée

Que dans les articles 9.a et 9.b des statuts de l'Assemblée communautaire fransaskoise, «l'ACF» soit remplacé par le terme «Entente Canada-communauté».

Pour : 4
Contre : 74
Abstention : 2
(Total 80)

Rejetée

Scrutateurs : Josée Martel, J-F Dubois

Résultats : 81 bulletins de vote
1 rejet

TOTAL 80 bulletins de vote

Proposition pour détruire les bulletins – **adoptée**

2.2 Le plan de développement global : mise à jour des orientations de la communauté fransaskoise

Reporteur : Michel Vézina

Discussions / recommandations:

Arts, culture et patrimoine

Recommande l'intégration du statut de l'artiste tel que défini par le gouvernement de la Saskatchewan.

Communication (Aucun commentaire rapporté).

Économie

- Rechercher des partenariats avec le secteur privé en Saskatchewan pour cibler l'embauche d'employé(e)s bilingues. (ex : Aider les Caisses populaires dans la traduction de documents)
- Travailler davantage avec un esprit de coopération

Éducation

- Recommande l'ajout de l'alphabétisation, l'éducation permanente et la francisation dans les priorités du PDG.
- Recommande de rendre prioritaire les infrastructures scolaires équitables avec la majorité.
- S'assurer que les fonds vont vers les priorités.

- Recommande d'améliorer la visibilité des services de l'école francophone.
- Rappeler que l'école est le centre de la communauté fransaskoise et la solution à la récupération des Fransaskois et Fransaskoises.

Foyer et spiritualité

Questionne l'approche catholique trop unilatérale en vue de l'immigration. Rappelle le principe d'inclusion.

- Où sont les femmes?

Politique et juridique (Aucun commentaire rapporté)

Santé

- Recommande la promotion du Centre national de santé (re : recrutement).

Sports et loisirs

- Recommande d'élaborer et de définir le secteur et placer l'emphase sur le côté actif du secteur.
- S'assurer que ce secteur ne concerne pas seulement la jeunesse.
- Dans «résultats directs visés» spécifier : «pour les jeunes».
- Un bon moyen d'attirer les gens dans nos communautés. (avoir des équipes/réseau sportif fransaskois – amener ces équipes à la Fête fransaskoise.)
- Les jeux de 2005 seront très importants dans les prochaines années.
- Comment évaluer l'atteinte des objectifs de la part de l'AJF ?

Comment le PDG sera-t-il évalué?

2003 : Quelles sont les priorités de l'ACF? L'ACF assiste, appuie. Les éléments du PDG ont été proposés par la communauté. Le PDG devrait être une prépondérance des priorités.

2.3 Le marketing de la francophonie

Reporteur : Ronald Labrecque

Discussions / recommandations :

- Recommande que l'ACF se donne comme priorité un plan de marketing pour sa francophonie qui vise les jeunes qui ne se sentent pas englobés et la majorité. Ce plan serait résultat d'une concertation des besoins et des forces des collectivités (identifier nos produits et services). Un plan de communication stratégique pour les collectivités qui s'insérerait dans un plan de communication provincial et qui pourrait aussi faire partie d'une démarche nationale.
- Recommande d'identifier nos clientèles cibles et qu'elles soient parties prenantes du processus de communication afin de le rendre plus efficace.
- Discussion sur le marketing de la francophonie au sens large du terme. L'image de la francophonie semble terne, il faut la vendre comme une valeur ajoutée.

Interventions de la salle :

- L'argent que les gouvernements ont utilisé pour travailler à nous détruire devrait être affecté à rebâtir la francophonie.
- Il est important d'inclure les médias dans les démarches.

2.4 Maintenir l'autonomie des aînés par l'adaptation du domicile

Reporteur : Nathaly Bernier

Discussions / recommandations :

- Recommande la création d'un manuel d'ergonomie pour distribution dans la communauté afin d'identifier les sources d'aide possible dans ce domaine.
- Recommande que l'on trouve des ergothérapeutes qui pourraient travailler avec la communauté en français.
- Recommande de circuler dans les communautés, le vidéo utilisé dans l'atelier.
- Recommande de former des personnes ressources dans le domaine de l'ergothérapie.
- Recommande la création d'un guide de référence avec le matériel utilisé dans cet atelier.

2.5 Rôles et responsabilités d'un Conseil administratif

Reporteur : Céline Desrosiers

Discussions / recommandations :

- Recommande qu'une formation soit offerte régulièrement aux membres de la communauté afin d'assurer une saine gestion de leurs associations.

2.6 Le cheminement du domaine de la santé en français en Saskatchewan

Reporteurs : Annette Labelle et Francine Lacasse-Powers

Atelier principalement pour présenter le Comité de liaison et d'action en santé (CLAS).

- Deux groupes identifiés comme prioritaires et davantage à risque à court terme : aînés et petite enfance. (risque = vulnérabilité, besoins linguistiques et culturels). Bâtir sur ce qui a déjà été entamé, ex. les services intégrés dans les écoles, les foyers d'aînés, etc.
- Il est suggéré d'approcher le Regional Health Authority (au niveau provincial – aller au-delà des démarches locales) pour définir les personnes capables de donner les services. Surtout, déterminer les intervenants qui acceptent de donner ce service car certains peuvent mais sont réticents. Offrir un appui à ces professionnels. Désigner des postes bilingues (Art.41, 42), essayer d'étendre la portée de l'Article à des postes en Saskatchewan. Travailler sur l'offre active...Comment ? Faire reconnaître les tests langagiers (reconnaissance de langue seconde).
- Travailler sur l'accueil des étudiants qui pourraient possiblement revenir travailler en Saskatchewan. Encourager les jeunes fransaskois à s'inscrire dans des cours reliés à la santé dans les universités où des places sont réservées pour les francophones (au Québec aussi mais il faut négocier pour éliminer la surcharge pour étudiants hors Québec)
- Besoin d'un coordonnateur (une ressource humaine avec CLAS) pour effectuer le réseautage.
- Besoin de formation : Le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) demande de siéger au Comité de liaison et d'action en santé (CLAS). Rappeler l'importance de l'alphabétisation et la formation en relation avec les soins de santé.

2.7 Programme de soutien financier du Gouvernement du Québec

Reporteur : Jos Poirier

Discussions / recommandations :

- Le programme est administré par le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du Gouvernement du Québec (SAIC).
- Plusieurs secteurs : culturel, communications, éducation, économie, santé.
- Financement possible dans 3 volets : a) pour des projets de partenariats avec des associations du Québec; b) missions exploratoires (80%); c) programmes de soutien au développement des communautés.
- Sur un Budget total de 300 000 \$, il y a peu de demandes en provenance de la Saskatchewan. Il y a un besoin d'information auprès des associations.

2.8 Massothérapie

Discussions / recommandations :

- Plusieurs communautés seraient intéressées à recevoir cette formation en région.

2.9 Communautés rurales et l'agriculture, insuffler un renouveau et comment?

Reporteur : Rita Denis

Discussions / recommandations :

- Il faut remettre la communauté rurale sur pied.
- Recommande qu'en tant qu'individus, nous arrêtons de déplacer le blâme et assumions la responsabilité de travailler au développement de nos communautés.
- Il y a peu de leadership en communautés (municipalités), les élus municipaux sont devenus des gestionnaires et non des leaders. Il y a un besoin de renouveau et de leadership.
- Nous devons prendre les réussites des coopératives comme modèle dans la communauté.
- Exemple de Debden : Il faut avoir une vision individuelle et une vision communautaire (plan stratégique commun à la communauté) que nous devons évaluer régulièrement. Une vision et des objectifs à court et à long terme.
- Nous avons besoin d'entreprises créatrices d'emplois pour relancer une communauté.
- Concertation dans la communauté : tout le monde doit travailler ensemble. Important de travailler avec tous les acteurs et non pas seulement dans la communauté francophone exclusivement.
- La Chambre de commerce : établir des liens entre la Chambre de commerce et les groupes; planification stratégique.
- Il n'est pas impossible de conserver sa langue et sa culture en travaillant avec les acteurs de la communauté anglophone à la réalisation de nos projets communautaires.
- Nous devons prendre en charge l'aspect politique de nos communautés, sur nos conseils de village etc.
- Être prêt à investir de nos sous par les taxes pour stimuler notre communauté. S'investir et investir chez soi
- Demander de l'aide des associations provinciales.
- Aller au-delà de notre village (région, municipalité, partenariats, communications,)
- Développement durable : valeur entrepreneuriale.

3. Affaires générales des membres

Interventions :

- Un membre apprécie l'approche innovatrice de la médecine douce.
- Un membre rappelle l'importance de la Fondation fransaskoise et son importance dans le PDG de la communauté.
- Un membre rappelle le manque visible de jeunes et surtout l'impact que cette situation peut avoir sur la relève possible dans la communauté.
- Recommande la tenue d'une réunion des écoles secondaires en tandem avec le Rendez-vous.

4. Remerciements

L'animatrice, Frédérique Baudemont, remercie les animateurs et les membres d'avoir participer activement à la session plénière.

La présidente de l'ACF, Jennie Baudais, remercie l'animatrice de la session. Elle invite les membres à remplir la fiche d'évaluation des ateliers.